



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'examen

Review Committee

ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ
ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ
ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ ᑭᓐ

COMPTE RENDU

281^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE : Le 31 août 2011

ENDROIT : Hôtel Harricana
1000, 3^e rue
Chibougamau (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier (P.M), président, Québec
Daniel Berrouard (D.B.), Québec
Robert Lemieux (R.L.), Québec
Brian Craik (B.C.), ARC
Philip Awashish (P.A.), ARC

Mme Nathalie Girard (N.G.), secrétaire exécutive

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

La réunion est déclarée ouverte à 9 h30 et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1) Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
- 2) Affaires découlant de la 280^e réunion et correspondance;
- 3) Mine Opinaca- projet Éléonore;
 - 3.1 Mise à jour du rapport d'étape de Mme Pierrette Vincent
 - 3.2 Demande de route d'hiver, modification du CA, envoyée ;
Demande de réception de renseignements complémentaires, envoyée;
 - 3.3 Justification de la demande d'agrandissement de la carrière C-05 à 12 hectares
 - 3.4 Parc à résidus : opinion émise par le bureau régional (MDDEP)
 - 3.5 Entente de collaboration (Mine Opinaca & le Conseil de bande de Wemindji)
Documentation reçue
 - 3.6 Entente de collaboration avec Hydro-Québec pour l'utilisation des routes et infrastructures- Actions projetées
 - 3.7 Documentation reçue de Gold Corp.
 - 3.8 Échéancier projeté
- 4) Fermeture de la mine Troilus;
 - 4.1 Développements sur la position du MNRF
 - 4.2 Réception de documents d'informations complémentaires
 - 4.3 Actions à venir pour finaliser le dossier
- 5) Projet de la route 167 Nord;
 - 5.1 Rétrospective de l'audience de Mistissini
 - 5.2 Particularités pour l'audience de Chibougamau
- 6) Projet de parc Albanel-Temiscamie-Otish;
 - 6.1 Lettre d'avis du Conseil de bande de Mistissini
 - 6.2 Position du Service des Parcs au regard d'une modification au territoire visé
 - 6.3 Démarches auprès du conseil de bande et autres si audiences requises.
- 7) Chemins forestiers;
 - 7.1 Lettre reçue des sous-ministres du MDDEP et du MRNF & réponse émise
 - 7.2 Informations recues de B. Craik et son interprétation
- 8) Eastmain Rupert 1-A;
 - 8.1 Visites du 23 et 24 août 2011 – rétrospective.
 - 8.2 Avis au CCCPP concernant le chemin entre le PK280 et PK290
 - 8.3 Réception pour information de plusieurs documents reliés au programme de suivi :
 - Rapport d'enquête longitudinale auprès des travailleurs cris 2010, juin 2011

-
- Rapport d'enquête générale 2010 sur les relations entre les communautés crie et les campement voisins, juillet 2011
 - Lettre de la SEBJ à Mme Jean pour informer de la situation à l'égard de la condition 6.38 du CA (autorisation pour interventions dans les rapides de la Gorge, d'Oatmeal et de Smokey Hill.
 - Rapport de suivi du cisco anadrome, état de référence, juin 2011
 - Rapport de suivi du cisco anadrome, rapport d'activités 2009-2010, juin 2011

8.4 Rapports finaux remis pour information suite à l'autorisation du programme de suivi :

- Suivi de l'intrusion saline dans la baie de Rupert et la rivière Pontax, Rapport d'analyse 2010;
- Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères multi-spécifiques, aménagées dans les biefs Rupert.

9) Varia;

9.1 Projets attendus pour l'automne

10) Date et endroit de la prochaine réunion.

2. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 280^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE;

Correspondances :

-Reçu le 3 août 2011, accusé réception du MDDEP concernant la lettre du 2 août du COMEX transmettant sa recommandation à l'administrateur provincial. **Projet Matoush.**

-Reçu le 8 août 2011, lettre de Mme Diane Jean et M. Robert Sauvé au sujet des **chemins forestiers.**

-Reçu le 17 août 2011, rapport de réponses aux questions et commentaires du COMEX concernant le projet de **prolongement de la route 167 nord** vers les Monts Otish.

-Reçu le 18 août 2011, copie de la lettre et du rapport de la Commission Canadienne de sûreté nucléaire à M. Ashley Iserhoff président du CCEBJ concernant le **projet Matoush.**

-Reçu le 18 août 2011, copie de la lettre du CCEBJ à l'administrateur provincial, à l'administrateur fédéral et la Commission Canadienne de sûreté nucléaire concernant le **projet Matoush.**

-Reçu le 19 août 2011, lettre de Jean-François Coulombe à Mme France Trépanier demandant des renseignements additionnels. **Projet Éléonore, Mines Opinaca.**

-Reçu le 19 août 2011, documents d'information complémentaires transmis par Goldcorp suite à la réunion technique du 29 juin 2011. **Projet Éléonore, Mine Opinaca.**

-Reçu le 22 août 2011, Rapport de transcription des audiences publiques (version papier française et anglaise de même qu'une version électronique) sur le projet minier **Éléonore Mine Opinaca** les 14 et 16 juin 2011. **Projet Éléonore, Mine Opinaca.**

-Reçu le 22 août 2011, pour information, le rapport de suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères multispécifiques aménagées dans les biefs- Rapport d'étude – Printemps et automne 2010. Projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.

-Reçu le 22 août 2011, pour information, le rapport d'enquête longitudinale auprès des travailleurs criés 2010, juin 2011. Projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.

-Reçu le 22 août 2011, pour information, le rapport d'enquête générale 2010 sur les relations entre les communautés criées et les campements voisins. Juillet 2011. Projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.

-Reçu le 22 août 2011, pour information, une lettre adressée le 8 août 2011 à la sous-ministre du MDDEP par le promoteur afin d'informer de la situation à l'égard de la condition 6.38 du C.A. (autorisation pour interventions dans les rapides de la Gorge, d'Oatmeal et de Smokey Hill). Projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.

-Reçu le 22 août 2011, pour information, le rapport de suivi du cisco anadrome, état de référence, juin 2011. Projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.

-Reçu le 22 août 2011, pour information, le rapport de suivi du cisco anadrome, rapport d'activités 2009-2010, juin 2011. Projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.

-Reçu le 23 août, complément d'information (documents techniques complets, révision finale, plans et devis signés et scellés incluant les addenda no 1 et no 2) pour recommandation à la sous-ministre concernant le projet de fermeture de la mine **Troilus.**

-Reçu le 24 août 2011, copie de la transmission de la modification du CA pour la réutilisation de la route pour la saison d'hiver 2011 et 2012 et pour la réalisation de travaux d'amélioration de la capacité portante du sol pour certains tronçons de la route. **Projet Éléonore, Mine Opinaca,** construction de la route d'hiver temporaire menant au campement Éléonore.

3. MINE OPINACA- PROJET ÉLÉONORE;

3.1 Mise à jour du rapport d'étape de Mme Pierrette Vincent

D.B. mentionne que le MDDEP a bien reçu la documentation promise par la compagnie Goldcorp lors de la réunion technique du 29 juin dernier (format électronique reçu en juillet et version papier reçue à la mi-août). On estime que les avis des analystes impliqués dans ce dossier devraient être disponibles d'ici la fin septembre. La table des

matières du document d'analyse sera distribuée aux membres sous peu. Ensuite, le rapport sera distribué pour commentaires au fur et à mesure que le document progressera.

3.2 Demande de route d'hiver, modification du CA , envoyée ; Demande de réception de renseignements complémentaires, envoyée;

N.G. informe les membres qu'elle a envoyé les lettres de recommandation de modification du CA pour la route d'hiver ainsi que la lettre de demande de renseignements supplémentaires.

3.3 Justification de la demande d'agrandissement de la carrière C-05 à 12 hectares

Les renseignements complémentaires demandés n'ont pas encore été reçus par le COMEX. Tout indique que ces renseignements devraient être disponibles dès la mi-septembre.

3.4 Parc à résidus : choix de la variante C

D. B. réitère que l'avis des experts du MDDEP dont celle du bureau régional est nécessaire à l'analyse du COMEX concernant le choix des variantes à retenir pour le parc à résidus. Tous les analystes traitent ce sujet avec beaucoup d'intérêt afin d'assurer la sécurité environnementale. D. B. renchérit en mentionnant qu'il s'agit de production de résidus cyanurés et que le site à son état naturel doit offrir une imperméabilité suffisante. À cette problématique s'ajoute celle de la proximité du réservoir Opinaca et que la rivière Opinaca est renommée pour abriter les seules frayère à esturgeon jaune du réservoir Opinaca.

3.5 Entente de collaboration (Mine Opinaca & le Conseil de bande de Wemindji)
Documentation reçue

On revient sur le fait que les renseignements qui ont été fournis au COMEX dans le cadre de cette entente sont partiels.

3.6 Entente de collaboration avec Hydro-Québec et mine Opinaca

Les membres sont d'avis qu'il devient nécessaire de demander que Mine Opinaca s'entende préalablement avec Hydro-Québec au sujet notamment de l'utilisation de la route d'accès, du passage sur les infrastructures et terrains appartenant à Hydro ou mis à disposition de celle-ci.

3.7 Documentation demandée de Gold Corp.

Gold Corp n'a toujours pas envoyé de documents.

3.8 Échéancier projeté

Avant de pouvoir émettre sa recommandation, le COMEX doit d'abord prendre une décision au sujet du site du parc à résidus. Il doit aussi régler la question de la carrière de 12 hectares nommée C-05. De plus, l'entente avec Hydro-Québec doit aussi être conclue. Considérant tous ces facteurs, le COMEX estime qu'idéalement, il souhaiterait remettre sa recommandation à l'Administrateur au mois d'octobre et que de façon plus réaliste, le mois de novembre devrait plutôt être ciblé.

4 FERMETURE DE LA MINE TROÏLUS;

4.1 Développements sur la position du MRNF

Tel que mentionné lors de la dernière réunion, la position du MRNF a changé de sorte qu'ils sont maintenant prêts à considérer l'intégration d'un étang dans le plan de restauration du parc à résidus. L'analyse doit se poursuivre à la lumière des nouveaux documents déposés par le promoteur.

4.2 Réception de documents d'informations complémentaires

Le COMEX a reçu des documents contenant des renseignements complémentaires visant à expliquer les changements que la compagnie apportera au plan de réaménagement de sorte qu'il devra tenir compte, entre autres, des préoccupations liées à la sécurité de la digue, à l'hydraulicité et à l'aménagement faunique.

4.3 Actions à venir pour finaliser le dossier

À moins d'un revirement de situation, le COMEX devrait aller de l'avant avec la recommandation de cet élément du plan de réaménagement. On souhaite avoir obtenu les avis nécessaires pour qu'à la prochaine réunion, il y aura une lettre de recommandation soit rédigée.

5 PROJET DE LA ROUTE 167 NORD;

5.1 Rétrospective de l'audience de Mistissini

Les membres font état des constats de l'analyste du MDDEP, M. Raymond Houle au sujet des réponses aux questions et commentaires reçus dans le cadre de ce projet. Entre autres, plusieurs questions demeurent notamment en ce qui concerne les traversées de cours d'eau et les bancs d'emprunt dans le secteur nord du projet. Le COMEX déplore le fait que le promoteur tend à croire qu'il sera possible de reporter à plus tard certaines décisions sous prétextes que ces dernières seront adressées au bureau régional, ce qui n'est pas tout à fait le cas.

Suite à cette constatation, P.M. propose de tenir une rencontre technique avec le promoteur dans le but d'accélérer l'obtention de réponses aux questions soulevées par le COMEX et qui demeurent en suspens.

B.C. Intervient en mentionnant qu'il serait peut-être intéressant de faire une autre série de questions adressées au promoteur au lieu d'une rencontre technique. Il enchaîne en spécifiant que le MTQ devra demander aux autres ministères de s'impliquer pour l'obtention de réponses claires. Par exemple, B.C. cite que le MTQ devrait aller chercher l'avis des experts du MRNF au sujet de la protection du caribou des bois jusqu'à ce jour. Ce sujet n'est pas clair.

Finalement, les membres décident de tenir une rencontre technique dans les meilleurs délais. Cette rencontre portera sur une partie des constats de M. Houle ainsi que des préoccupations soulevées dans le rapport du Conseil de bande de Mistissini lors des audiences publiques du 30 août à Mistissini.

5.2 Particularités pour l'audience de Chibougamau

Suite au bon fonctionnement des audiences à Mistissini, aucune particularité n'est à prévoir pour les audiences à Chibougamau.

6 PROJET DE PARC ALBANEL-TEMISCAMIE-OTISH;

6.1 Lettre d'avis du Conseil de bande de Mistissini

La lettre de M. Shecapio adressée à Mme la sous-ministre Diane Jean ne lui est jamais parvenue faute d'adresse. Par contre, cette lettre a été envoyée par courriel au secrétariat du COMEX. Les membres en ont pris connaissance sans pouvoir aller plus loin puisque la lettre ne leur était pas adressée. Le contenu de la lettre vise à faire déplacer les limites proposées actuelles du territoire du projet de parc afin de permettre le développement d'une mine de fer à son extrémité sud-est.

6.2 Position du Service des parcs au regard d'une modification au territoire visé

D.B. explique qu'il a approché le Service des parcs du MDDEP afin de savoir ce qui a été entrepris comme démarche suite à la réception de cette lettre. Il a obtenu comme réponse qu'ils n'ont pas l'intention de changer les limites du territoire de parc proposé. Cette décision s'appuie, entre autres, sur l'obtention du positionnement du MRNF qui va aussi dans ce sens.

6.3 Démarches auprès du conseil de bande et autres si audiences requises.

La réception de cette lettre du chef Shecapio remet sur table la possibilité de la tenue d'audiences publiques. Pourtant, suite à la séance d'information du mois de juin dernier, les membres avaient conclu que la communauté de Mistissini était en faveur du projet. Or l'arrivée de cette lettre laisse croire que certains souhaitent encore se faire entendre.

P.A. se dit surpris de cette révélation du chef Shecapio puisque ce dernier a toujours appuyé le projet de parc tout comme les autres chefs le font habituellement.

B.C. pense que M. Shecapio subit peut être de la pression des membres de sa communauté et que sa récente nomination au bureau du chef pourrait expliquer le fait qu'il n'ait pas fait de démarches auprès des membres du COMEX ou des employés du Service des parcs en amont de l'écriture de cette lettre.

Les membres demandent qu'il y ait un projet de lettre à l'administrateur provincial lui mentionnant que le COMEX reçu copie de la lettre du Chef Shecapio concernant la réouverture des limites du projet de parc et qu'il suggère qu'une vérification soit faite auprès du MRNF. De plus la lettre indiquerait que le COMEX, à la lumière des informations qu'il possède, considère qu'il n'y a pas lieu de tenir d'audiences publiques pour ce projet.

Avant de clore sur le sujet, P.A. demande à connaître quel est l'état d'avancement des négociations au sujet du projet d'entente de gestion du parc. D.B. répond que c'est toujours en négociation et qu'il n'a pas eu plus de précisions.

7 CHEMINS FORESTIERS;

7.1 Lettre reçue des sous-ministres du MDDEP et du MRNF & réponse émise

B.C. et P.A. prennent tous deux connaissance de la lettre de M. Mercier envoyée le 25 août à l'attention de Mme Jean et de M. Sauvé. Cette lettre se veut être un retour à la lettre du 5 août en provenance de M. Sauvé et de Mme Jean sur le sujet.

Le 29 août M. Namagoose a envoyé une correspondance à Mme Jean et M. Sauvé afin de leur expliquer le malentendu qui s'était introduit. Cette lettre mentionne entre autres que les cris sont en accord avec l'engagement d'experts pour analyser les projets mais cela n'implique pas un accord pour aller nécessairement de l'avant avec les projets.

Le COMEX demeure en attente des prochains échanges à ce sujet.

7.2 Informations reçues de B. Craik et son interprétation

B.C. croit qu'il y a eu un malentendu parce-qu'il appert qu'après vérifications auprès des représentants cris, ces derniers n'ont pas souscrit aux affirmations citées dans la lettre des deux sous ministre. D'autre part, B.C. rappelle que les représentants cris n'ont pas le mandat de négocier une telle entente.

8 EASTMAIN RUPERT 1-A;

8.1 Visites du 23 et 24 août 2011 – rétrospective.

B.C. prend la parole en rappelant que lors de la visite du 23 août dans les secteurs du lac Sakami et du lac Boyd jusqu'au réservoir LG2, il fut possible de constater la reprise étonnante de la nature vers un état normal. Entre autres, le bois flottant ne semble plus être un grand problème et la structure de contrôle mise en place pour régler la décharge d'eau vers le réservoir LG2 semblait bien fonctionner.

D.B. continue dans cette veine en spécifiant qu'effectivement après 30 ans, la récupération du milieu semble très bonne. Il souligne que la création de tableaux et de bilans par Hydro-Québec a plusieurs avantages et que ces documents sont maintenant conformes à ses attentes.

P.M. ajoute que ces bilans contiennent des renseignements forts intéressants et utiles pour le COMEX mais aussi pour la population en générale.

B.C. pense que les présentations PowerPoint des bilans trouveraient avantages à être mariés avec des séquences vidéos présentant les travaux de mesure réalisées, d'atténuations.

On suggère qu'on demande à Hydro-Québec d'ajouter des séances vidéos lors de la présentation des bilans et ce, plus particulièrement, lors de la tournée qui aura lieu au cours de 2012 dans les communautés.

Les membres suggèrent qu'on propose à Hydro-Québec de structurer leur présentation comme suit. Dans un premier temps, les bilans des mesures d'atténuations communes à tous, puis, dans un deuxième temps, enchaîner avec les mesures particulières à chaque village. Afin d'assurer que le contenu soit accrocheur, les membres proposent que la

présentation débute par une vidéo des travailleurs cris en train de faire différents travaux reliés aux mesures d'atténuations.

Finalement, les membres discutent des différentes modalités reliées à la logistique des prochaines réunions avec Hydro-Québec.

8.2 Avis au CCCPP concernant le chemin entre le PK280 et PK290

Le COMEX a reçu l'avis du CCCPP demandé à l'effet de construire un chemin de VTT entre les PK280 et PK290 qui mène à une frayère d'esturgeons jaunes. L'avis du CCCPP est en faveur de la construction du chemin. À la lumière de cet avis, D.B propose la recommandation de la construction du chemin de VTT.

Les membres conviennent d'écrire une lettre de recommandation à l'administrateur en faveur de la construction du chemin de VTT en question. De plus, les membres veulent remercier le CCCPP pour leur bonne collaboration dans ce dossier et les informer que la recommandation du COMEX ira dans le même sens.

Le COMEX décide de recommander la construction du chemin.

8.3 Réception pour information de plusieurs documents reliés au programme de suivi :

- Rapport d'enquête longitudinale auprès des travailleurs cris 2010, juin 2011
- Rapport d'enquête générale 2010 sur les relations entre les communautés cries et les campement voisins, juillet 2011
- Lettre de la SEBJ à Mme Jean pour informer de la situation à l'égard de la condition 6.38 du CA (autorisation pour interventions dans les rapides de la Gorge, d'Oatmeal et de Smokey Hill.
- Rapport de suivi du cisco anadrome, état de référence, juin 2011
- Rapport de suivi du cisco anadrome, rapport d'activités 2009-2010, juin 2011

8.4 Rapports finaux remis pour information suite à l'autorisation du programme de suivi :

- Suivi de l'intrusion saline dans la baie de Rupert et la rivière Pontax, Rapport d'analyse 2010;
- Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères multi-spécifiques, aménagées dans les biefs Rupert.

D.B. souligne qu'une attention particulière devrait être portée sur le rapport de l'intrusion saline dans les biefs Rupert.

9. VARIA;

9.1 Projets attendus pour l'automne

Les membres s'attendent à recevoir le projet de mine de diamants Stornoway ainsi que le projet de mine de fer Balckrock.

10. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION.

La prochaine rencontre du COMEX se tiendra à Montréal le 28 septembre 2011.